

Parrainage



L'école St Joseph a besoin de vous

Il y a aujourd'hui une trentaine d'enfants parrainés grâce à la générosité des amis de l'association.

Il y a des enfants qui attendent pour la rentrée prochaine un parrain ou une marraine. C'est un acte personnel à long terme, au moins jusqu'à la sixième.

Après, on voit en fonction de l'enfant.

Les frais s'élèvent environ à 95 € pour une année de maternelle et à 125€ pour l'année de CM2.

Ces frais sont déductibles des impôts.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous souhaitez parrainer un enfant.

Chaque année, les photos de chaque enfant parrainé sont ramenées par « nos missionnaires » du mois de Janvier ou envoyées par sœur Antoinette et paraissent sur le site dans la rubrique « parrainage ».



S'adresser à un des membres de l'association
ou téléphoner au président au 0613380020